SAGE
Auzance, Vertonne
et cours d'eau côtiers

Commission Locale de l'Eau

BILAN D'ACTIVITES 2018

1. Présentation du SAGE et du territoire 1
   1.1. Contexte territorial 1
   1.2. La Commission Locale de l'Eau 1
   1.3. La structure porteuse du SAGE : le syndicat mixte 2
   1.4. Etat 2013 des masses d'eau et objectifs du SDAGE 2
2. Les activités de la CLE 5
   2.1. Réunions 5
   2.2. Organisation de la mise en œuvre du SAGE 6
   2.3. Démarche « Ma commune au naturel » 7
   2.4. Suivi de la qualité de l'eau 9
3. Les actions de communication et de sensibilisation 10
4. Bilan 2018 12
   4.1. Bilan technique 12
   4.2. Bilan financier 13
   4.3. Perspectives pour 2019 14

Personnel du syndicat
Olivier COQUIO, animateur du SAGE
Elodie JOBARD, chargée de mission (mi-temps)

Rapport présenté et validé en CLE le 2 mai 2019

1. Présentation du SAGE et du territoire

1.1. Contexte territorial

Territoire d'action : celui du **SAGE Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers :**
620 km² - **5** EPCI (dont 2 communautés d'agglomérations) – **31** communes (dont 8 côtières)

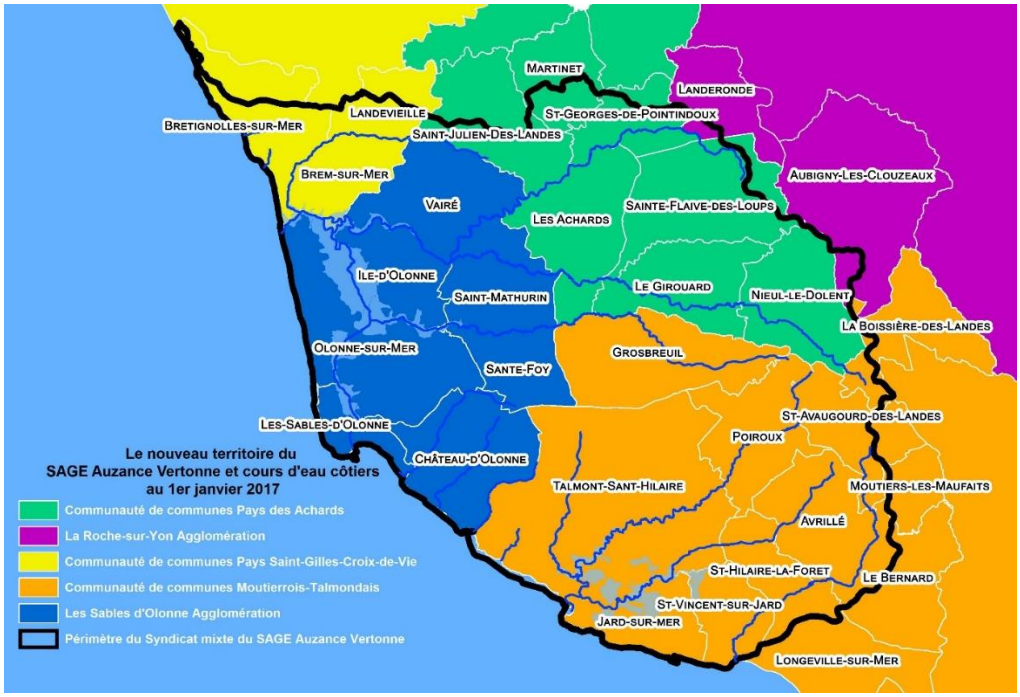

Intercommunalités du territoire du SAGE

Situé au sud-ouest du département de la Vendée, autour des Sables d'Olonne le territoire du SAGE Auzance Vertonne est délimité par l'Arrêté préfectoral du 5 mars 2001.

Enjeux du SAGE :

- Préservation et restauration des écosystèmes aquatiques et humides
- Sécurisation et gestion de la quantité de la ressource en eau
- Amélioration de la qualité de l'eau

1.2. La Commission Locale de l'Eau

Dernier arrêté préfectoral de composition **: 9 juillet 2018**

Membres de la CLE :
3 collèges
43 représentants

Président: **Edouard De LA BASSETIERE**

1.3. La structure porteuse du SAGE : le syndicat mixte

Compétence statutaire
Arrêté préfectoral n°2017-DRCTAJ/3-552
« ***Compétence liée à l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux*** »

- *élaboration, modification et révision du SAGE*
- *animation de la Commission Locale de l'Eau (CLE), du bureau et de ses commissions thématiques*
- *coordination et suivi de la mise en œuvre du SAGE*
- *réalisation de toute étude, diagnostic ou suivi complémentaire de la qualité des eaux en lien avec les mesures ou les objectifs du SAGE*
- *communication et sensibilisation autour des objectifs du SAGE »*

Equipe :

Président : Edouard De LA BASSETIERE
Personnel : 2 personnes pour 1,5 ETP

1.4. Etat 2013 des masses d'eau et objectifs du SDAGE

Cours d'eau				
Code ME	**Nom de la masse d'eau**	**Etat écologique**		**Objectif d'état SDAGE 2016-2021**
		Paramètres déclassants	***Niveau de confiance***	
FRGR0567	L'**Auzance** et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	Moyen IBD, IBGN, IBMR, IPR, bilan O2, Nutriments	*Elevé*	Bon état 2027
FRGR0568	La **Ciboule** et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec l'Auzance	Moyen IBD, IBGN, IBMR, IPR, bilan O2, Nutriments	*Elevé*	Bon état 2027
FRGR0569	La **Vertonne** et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec l'Auzance	Moyen IBD, IPR, bilan O2, Nutriments	*Elevé*	Bon état 2027
FRGR1864	Le **Goulet** et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	Mauvais IPR, Bilan O2, Nutriments	*Moyen*	Bon état 2027
FRGR1882	Le **Tanchet** et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	Mauvais IBGN, IPR, Bilan O2, Nutriments	*Elevé*	Bon état 2027
FRGR1896	Le **Gué Chatenay** et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	Mauvais IPR, IBD, Bilan O2	*Elevé*	Bon état 2027
FRGR2236	**L'Ile Bernard** et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	Médiocre IBD, IPR, bilan O2, Nutriments	*Elevé*	Bon état 2027

Nappes				
Code ME	**Nom de la masse d'eau**	**Etat quantitatif**	**Etat chimique**	**Objectif d'état SDAGE 2016-2021**
FRG029	Auzance - Vertonne - petits côtiers	Mauvais	Bon	Bon état 2021
FRG041	Calcaires et marnes du Lias et Dogger Talmondais	Mauvais	Mauvais	Bon état 2021

Eaux littorales				
Code ME	**Nom de la masse d'eau**	**Etat écologique**	**Etat chimique**	**Objectif d'état SDAGE 2016-2021**
FRGC50	Nord Sables d'Olonne	Médiocre	Très bon	Bon état 2027
FRGC51	Sud Sables d'Olonne	Très bon	Très bon	Bon état 2015

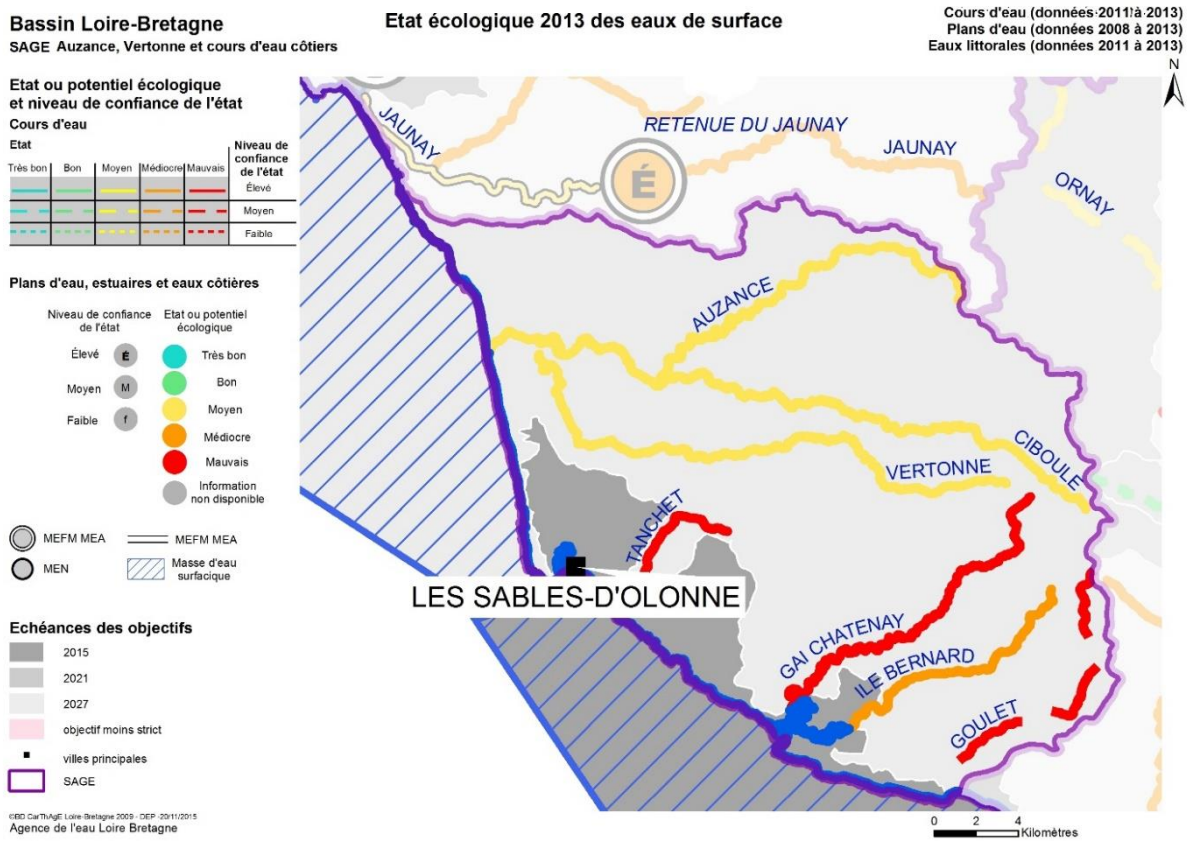
Bassin Loire-Bretagne
SAGE Auzance, Vertonne et cours d'eau côtiers
Etat écologique 2013 des eaux de surface
Cours d'eau (données 2011 à 2013)
Plans d'eau (données 2008 à 2013)
Eaux littorales (données 2011 à 2013)
N
Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état
Cours d'eau
Etat
Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais
Niveau de confiance de l'état
Élevé
Moyen
Faible
Plans d'eau, estuaires et eaux côtières
Niveau de confiance de l'état
Etat ou potentiel écologique
Élevé
Moyen
Faible
Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais
Information non disponible
MEFM MEA
MEN
MEFM MEA
Masse d'eau surfacique
Echéances des objectifs
2015
2021
2027
objectif moins strict
villes principales
SAGE
©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2009 - DEP -20/11/2015
Agence de l'eau Loire Bretagne
JAUNAY
RETENUE DU JAUNAY
JAUNAY
ORNAY
AUZANCE
CIBOULE
VERTONNE
TANCHET
LES SABLES-D'OLONNE
GAI CHATENAY
ILE BERNARD
GOULET
0
2
4
Kilomètres

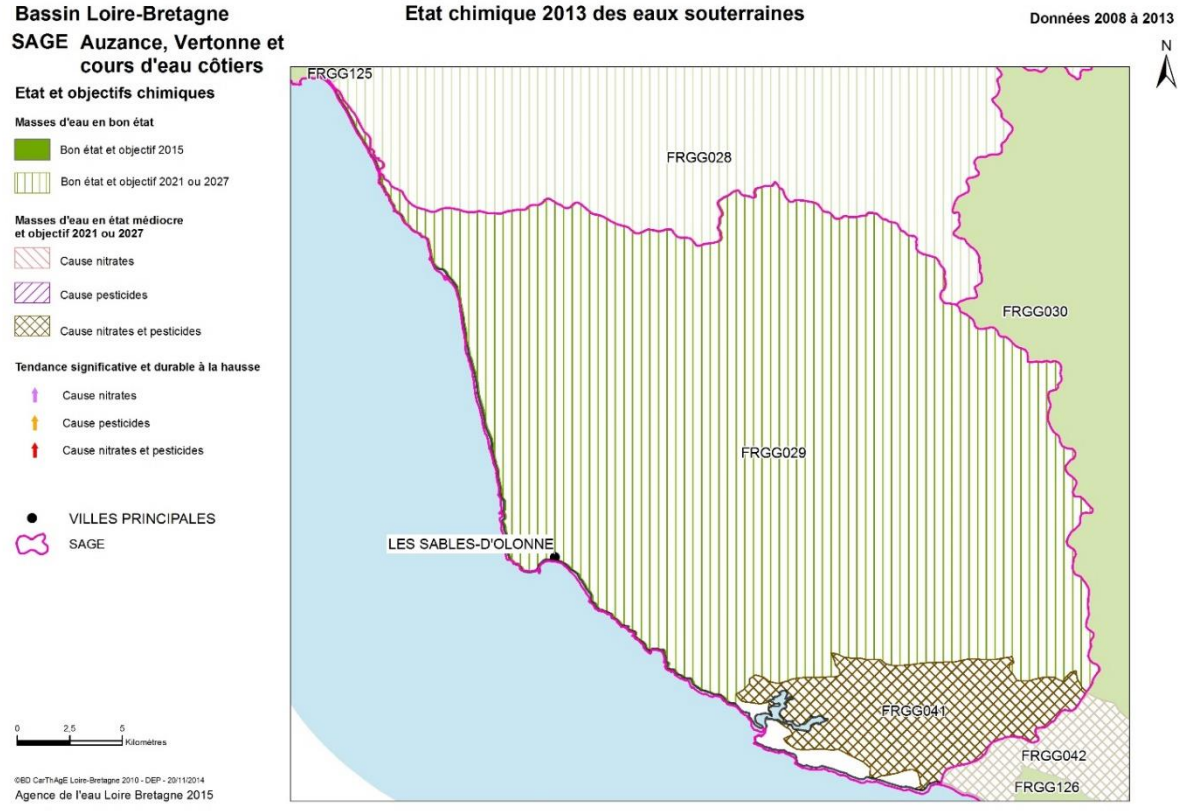
Bassin Loire-Bretagne
SAGE Auzance, Vertonne et cours d'eau côtiers
Etat chimique 2013 des eaux souterraines
Données 2008 à 2013
N
Etat et objectifs chimiques
Masses d'eau en bon état
Bon état et objectif 2015
Bon état et objectif 2021 ou 2027
Masses d'eau en état médiocre et objectif 2021 ou 2027
Cause nitrates
Cause pesticides
Cause nitrates et pesticides
Tendance significative et durable à la hausse
Cause nitrates
Cause pesticides
Cause nitrates et pesticides
VILLES PRINCIPALES
SAGE
0
2,5
5
Kilomètres
©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2010 - DEP - 20/11/2014
Agence de l'eau Loire Bretagne 2015
FRGG125
FRGG028
FRGG030
FRGG029
LES SABLES-D'OLONNE
FRGG041
FRGG042
FRGG126

OBSERVATOIRE du bassin versant

http://observatoire.sageauzancevertonne.fr/

Les connaissances sur la qualité des masses d'eau peuvent être complétées à l'aide de **l'observatoire de bassin versant** mis en place sur le territoire :

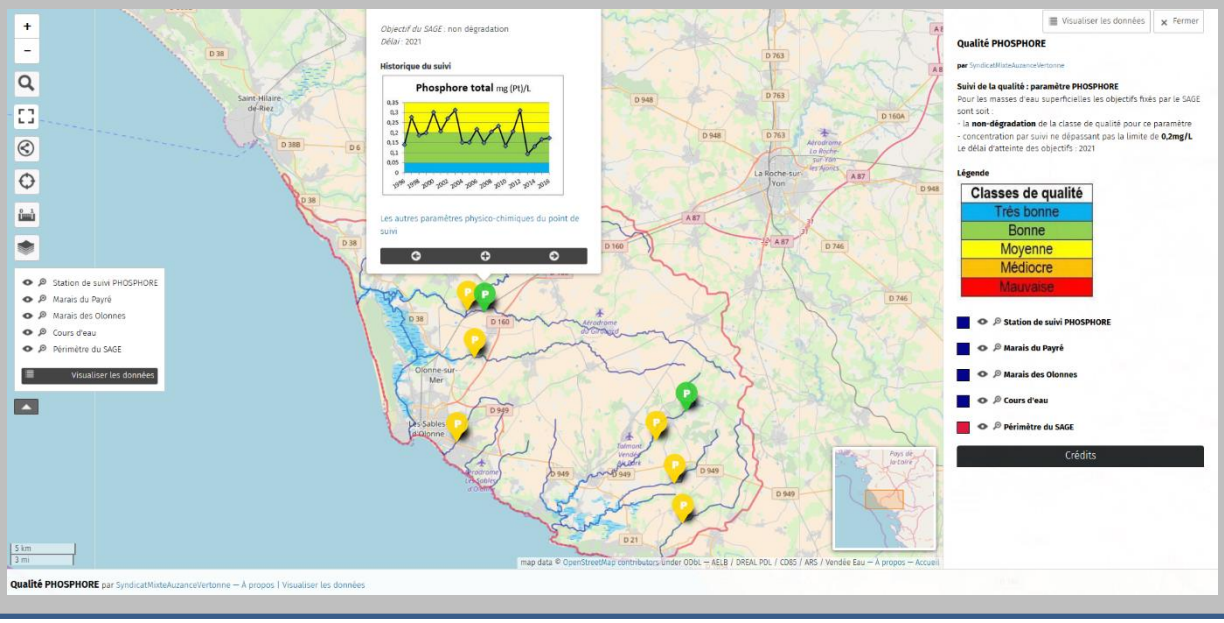

2. Les activités de la CLE

La CLE s'est réunie **2** fois en 2018 et le bureau **1** fois.

2.1. Réunions

PRESENCES EN BUREAU DE CLE

	Collège	collège 1		collège 2		collège 3	
	Nombre de membres	6		4		4	
Présents ou représentés	**25 juillet 2018**	**5**	83%	**3**	75%	**0**	0%

PRESENCES EN CLE

	Collège	collège 1		collège 2		collège 3	
	Nombre de membres	22		13		8	
Présents ou représentés	**2 février 2018**	**13**	59%	**8**	62%	**2**	25%
Présents ou représentés	**25 juillet 2018**	**7**	32%	**4**	31%	**0**	0%

SYNTHESES DES ECHANGES

Réunion de la CLE du 2 février 2018, à Poiroux

- Rétrospectives 2017
- Préparation du Contrat Territorial : validation du schéma de pilotage
- Présentation du réseau de suivi complémentaire de la qualité de l'eau sur le territoire
- Echo de l'eau : présentation des cartes dynamiques de l'observatoire
- Validation du bilan d'activités 2017

Décisions :

- ➔ Contrat territorial 2020-2025 : validation du pilotage de la préparation
- ➔ Approbation du bilan d'activités de la CLE 2017

Réunion du bureau de la CLE du 25 juillet 2018, aux Achards

- Avis sur le projet de création d'un port de plaisance à Brétignolles-sur-mer

Décision :

- ➔ Projet de port de plaisance à Brétignolles-sur-mer : avis favorable sous réserve de respecter 4 remarques

Réunion de la CLE du 25 juillet 2018, aux Achards

- Election d'un Vice-Président et modification de la composition du bureau
- Information sur l'avis du bureau de la CLE au sujet du projet de création d'un port de plaisance à Brétignolles-sur-Mer
- Etat d'avancement des études préalables au Contrat Territorial
- Adhésion à une motion du comité de bassin Loire-Bretagne

Décisions :

- ➔ Election d'un Vice-Président et modification de la composition du bureau
- ➔ Adhésion à une motion du comité de bassin Loire-Bretagne

Clé de lecture par rapport à ce qui avait été envisagé pour 2017

Action réalisée ***Action partiellement réalisée*** ***Action non réalisée / reportée***

2.2. Organisation de la mise en œuvre du SAGE

Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) 2017-2019

Après sa signature officielle en avril 2018, le **Contrat Régional de Bassin Versan**t (CRBV) entamait sa première année de mise en œuvre en 2018.

En tant que structure chef de file, le SMAV est **l'interlocuteur principal** entre les maîtres d'ouvrage et les financeurs et est chargé :

- de **suivre les actions engagées** par les acteurs du territoire
- d'**accompagner les maîtres d'ouvrage** dans la constitution des dossiers de subvention auprès de la Région

Quelques chiffres pour rappel :

- ➔ **3 signataires :** Région / Commission Locale de l'Eau / Syndicat mixte Auzance Vertonne
- ➔ **3 ans** de contrat : « 2017-2019 » (du 17 novembre 2017 au 17 novembre 2020)
- ➔ **4 volets :** *Milieux aquatiques*, *Qualité de l'eau*, *Quantité de l'eau*, *Communication*
- ➔ **16 maîtres d'ouvrage**
- ➔ **16 fiches-action**
- ➔ **44 actions au total** (dont 16 réalisées par anticipation en 2017)
- ➔ **280 678 € d'aide régionale** accordés (pour près d'1 040 k€ d'actions)

Préparation d'un Contrat Territorial (CT) 2020-2022

Tout comme le CRBV, le CT est un outil contractuel, mis en place par l'Agence de l'Eau. Développé autour de 3 volets, le SMAV et les collectivités compétentes du SAGE, lançaient en 2018 plusieurs études préalables

- ➔ **3 volets :** Milieux Aquatiques / Pollutions diffuses et ponctuelles / Littoral
- ➔ **2x3 ans** de contrat : « 2020-2022 » puis « 2023-2025 »

Volet *Milieux Aquatiques*

Le bureau d'études SERAMA a été missionné pour actualiser l'***étude préalable*** (actualisant celle de 2012), actualiser le diagnostic de territoire et ainsi produire un programme d'actions par maître d'ouvrage (compétent en matière de GEMAPI)

Réunions en 2018

- ➔ **4 CoThem** « Milieux Aquatiques »
- ➔ **3 interventions** en bureau communautaire / comité syndical / réunion technique internes aux intercommunalités

Le montage du dossier de ***Déclaration d'Intérêt Général (DIG)***, permettant aux collectivités d'intervenir sur le domaine privé en lieu et place du propriétaire et permettre l'utilisation des fonds publics, ne pourra être lancé qu'après validation de chaque programme d'actions par tous les maîtres d'ouvrage, prévus début 2019.

Volet *Qualité de l'eau*

Le bureau d'études ARTELIA est chargé, dans le cadre d'une ***étude préalable***, d'analyser les différentes pressions exercées sur le territoire afin de cibler les actions à mener afin de lutter contre les pollutions en matière de phosphore, pesticides et matières organiques notamment.

L'analyse porte ainsi sur :
- l'assainissement : collectif / non collectif / industriel
- les rejets d'eaux pluviales
- les pratiques relatives aux produits phytosanitaires : agricoles et non-agricoles

Réunions en 2018

➔ **2 CoThem** « Qualité »

➔ **2 groupe de travail « agricole »**

Volet *Littoral*

(études de « Protection des usages littoraux vis-à-vis des pollutions bactériologiques »)

Menées par les 3 collectivités de la frange littorale, les ***études actuellement en cours*** visent à mieux comprendre pour mieux intervenir. Le SMAV est chargé de l'accompagnement des maitres d'ouvrage, du suivi des conclusions et la cohérence avec les autres volets du Contrat.

Sites concernés :
Baie des Sables d'Olonne
→ Etude *Diagnostic du BV du Phare rouge* → par la **commune des Sables d'Olonne**
→ Etude de *Profil de vulnérabilité du sites de pêche à pieds de Tanchet* → par la **commune du Château d'Olonne**
Brétignolles-sur-Mer → par la **CC Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie**
→ Etude de *Profil de vulnérabilité des sites de pêche à pieds de Brétignolles-sur-Mer*
→ Révisions des *Profils de baignade*
Estuaire du Payré → par la **CC Vendée Grand Littoral**
→ Etude complémentaire de *Profil de vulnérabilité des eaux conchylicoles du Payré*

2.3. Démarche « Ma commune au naturel »

Le SMAV accompagne les collectivités dans leur **adaptation à l'entretien de leurs espaces publics suite à l'arrêt d'utilisation des pesticides** : conseils en aménagement et entretien des espaces, réalisation des cartes opérationnelles, mise en place de formations, développement d'outils de communication, ...

2018 est l'année de lancement de la démarche territoriale « ***Ma Commune au Naturel*** », développée sur la base de la démarche régionale d'accompagnement des collectivités par la FREDON[1] des Pays de la Loire. Engageant les communes du territoire sur de nouveaux critères d'efforts en matière d'entretien des espaces, près de 90% des communes ont déjà ratifié la nouvelle charte.

Rappel : malgré une interdiction d'utilisation des pesticides sur le domaine public depuis le 1er janvier 2017, la réglementation autorise encore certains produits appelés « biocontrôles » entre autres et sur certains espaces (cimetière et terrains sportifs notamment…)

[1] Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Suivi des pratiques d'entretien des espaces publics

Chaque année, et depuis 2011, le SMAV réalise une enquête auprès des communes qui renseignent des informations relatives à leurs pratiques d'entretien de l'année passée.
Objectifs :

- analyser les évolutions en matière de pratiques,
- promouvoir les efforts de chacun
- permettre de proposer un accompagnement adapté (communication ou technique)

Malgré les nouveaux critères, les efforts sont pérennes.

Voici quelques chiffres de l'enquête 2017 (n-1):

➔ **19** réponses **/28** communes signataires

➔ **85%** de réduction moyenne des quantités de pesticides utilisées par rapport à 2011

➔ **8** communes au niveau 4 de la charte = zéro-phyto total = éligibles au label national Terre Saine

Critère / Année	2011	2013	2015	2016	2017
Collectivités qui possèdent un plan de gestion de l'herbe / désherbage / différenciée (validé ou non)	18,5%	**63%**	**85%**	**89%**	**89%**
Collectivités qui utilisent leur plan de gestion					79%
Quantité moyenne de matières actives utilisées par collectivité	22,5 Kg	8,7 Kg	8,0 Kg	3,7 Kg	**1,2 Kg**
Collectivités qui communiquent sur leur démarche de diminution de pesticides	63%	79%	75%	74%	**95%**
Evolution des résultats	***Positive***	***Négative***			

Mise à disposition de l'exposition « Sauvages des Rues : Belles et rebelles »

Elaborée par le CPIE Loire et Mauges et achetée par le SMAV, cette exposition d'extérieur vise à sensibiliser les habitants des communes qui le souhaitent à l'installation spontanée des plantes sauvages dans les rues, le long d'un parcours.

→ En 2018, **4** communes du SAGE ont emprunté l'exposition :

Commune	Période d'emprunt	Détails techniques					
		Dépliant	Balade commentée		Flyer	Affiche	Article presse
			Date	Nbre participants			
Sainte-Flaive-des-Loups	Du 03/05 au 08/06/2018	x	03/05/2018	~ 15 pers.	x	x	x
Saint-Julien-des-Landes	Du 11/06 au 29/06/2018	x	23/06/2018	~ 12 pers.	x		x
Saint-Vincent-sur-Jard	Du 02/07 au 27/07/2018	x	21/07/2018	~ 10 pers.	x		x
Poiroux	Du 17/09 au 12/10/2018	x	20/09/2018	~ 20 pers.	x	x	

Le SMAV accompagne les communes emprunteuses en leur proposant la production d'outils de communication (dépliant du parcours, flyer, affiche, article de presse) relatifs à l'exposition, ou encore une balade commentée, animée par un botaniste.

Journée d'échanges : « Zéro-phyto : où en est-on ? »

Une matinée était organisée en décembre 2018 afin notamment de faire le point sur les pratiques actuelles en matière d'entretien des espaces publics, les difficultés rencontrées et les réussites de chacun.

→ ***La matinée a été reportée au 15 mars 2019.***

Réalisation et mise à disposition de panneaux « in-situ »

Panneaux de communication, explicatifs des pratiques plus respectueuses de l'environnement, effectuées par les services espaces verts dans le cadre de la démarche de réduction des pesticides.

→ ***Projet reporté à 2019***

2.4. Suivi de la qualité de l'eau

Mise en place d'un réseau local de suivi de la qualité des eaux du SAGE

Afin notamment de compléter les suivis existants effectués par les opérateurs tels que l'Agence de l'eau et le Département, le SMAV a décidé de développer un suivi complémentaire. Les suivis actuels ont été considérés comme incomplets au regard de certains cours d'eau peu suivis, sur certains paramètres ou encore à des fréquences insuffisantes.

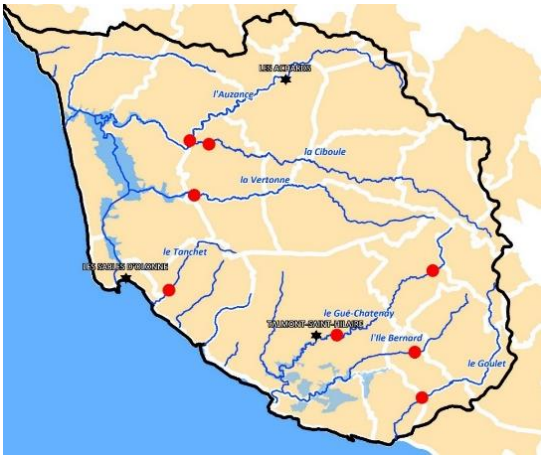

- février-mars 2018 : Premières analyses
- décembre 2018 : bilan = toutes les analyses réalisées

3. Les actions de communication et de sensibilisation

Maintenances du site Internet et de l'Observatoire du Bassin Versant (OBV)

Site internet : *www.sageauzancevertonne.fr*
Informer et communiquer sur les actions du syndicat mixte et celles liées au SAGE.
Observatoire du bassin versant (OBV) : *observatoire.sageauzancevertonne.fr*
Diffuser les données sur l'eau, dont dispose le territoire, sous forme dynamique si possible.

- ➔ **15 043** visiteurs : moyenne de 1 254 visites par mois ≡ 42 visites/jour
- ➔ **2x** plus de visites qu'en 2017 !

Même si aujourd'hui il est difficile d'obtenir des statistiques sur la fréquentation de l'OBV, cette augmentation de fréquentation du site est pourtant assez concordante avec l'émergence de cette nouvelle plateforme de consultation de données du territoire.

Les pages les plus visitées : la **lutte contre les invasives** / **Qu'est-ce qu'un SAGE ?** / **Lettres d'info**, ...

Les cartes dynamiques

Rendre intuitif et dynamique la lecture des données du territoire.
Pouvoir les visualiser les données de manière spatio-temporel

- ➔ **8** cartes en ligne : Nitrates / Pesticides / Phosphore / Macrophytes / Invertébrés / Diatomées / Poissons / Zones humides

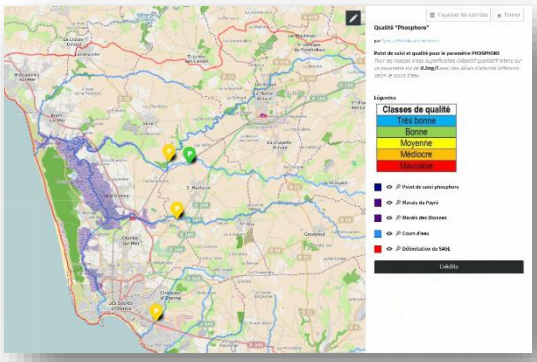

Participation à des journées thématiques communales

Le personnel du SMAV se propose de tenir un stand d'information et de sensibilisation du public, de façon générale à la protection de l'eau et des milieux aquatiques, mais aussi aux techniques alternatives de désherbage, aux bonnes pratiques au jardin, au cycle de l'eau, etc.

- ➔ **2** journées :
  - 14 avril 2018 aux Achards (la Chapelle-Achard) : ***Matinée printanière***
  - 3 juin 2018 à Talmont-Saint-Hilaire : ***Journée Nature***

Newsletter

Diffusion semestrielle à la liste d'abonnés (176 destinataires).
Editions 2018 n°**11 et 12** : janvier et août.

- ➔ **2** newsletters en 2018
- ➔ **47%** d'ouvertures
- ➔ **22%** de clics pour aller voir les articles
- ➔ Les sujets les plus vus : liens vers les **cartes dynamiques** (17%) + **l'étude Milieux aquatiques** (11%) + **Agenda**

Journées de sensibilisation aux pratiques agricoles *

Dans le cadre du CRBV, le SMAV organise des journées ou ½ journées de sensibilisation auprès des acteurs du monde agricole mais aussi des collectivités en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le GAB 85.

½ journée de sensibilisation à la gestion du bocage

le 20 décembre 2018 à Sainte-Flaive-des-Loups - *multi acteurs* avec la Chambre d'Agriculture de Vendée

½ journée de sensibilisation aux pratiques économes en intrants

➔ ***Cette journée*** initialement prévue avec le GAB 85, ***n'a pas été réalisée.***

Plaquette de sensibilisation

➔ ***Faute de temps, la plaquette*** initialement prévue dans le cadre du plan de communication, sensibilisant de façon pédagogique sur un thème spécifique (zones humides, gestion de l'eau, entretien des cours d'eau, ...) ***n'a pas été développée***.

Lettre d'information du SAGE

➔ ***Faute de temps, aucune lettre n'a été produite en 2018***

4. Bilan 2018

4.1. Bilan technique

ANIMATION GENERALE

- Réunions comité syndical / CLE
- Maintenances du site Internet et de l'Observatoire du Bassin Versant (cartes dynamiques) *
- Participations à des journées thématiques organisées par les communes (tenues d'un stand) *
- Newsletters *
- Journées de sensibilisation aux pratiques agricoles en partenariat avec : **
  - la Chambre d'Agriculture : *Gestion du bocage*
  - le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de Vendée (GAB 85) : *Pratiques économes en intrants*
- Plaquette de sensibilisation *
- Lettre d'information *

MISE EN ŒUVRE DU SAGE

- Réalisation et Suivi du **Contrat Régional de Bassin Versant** 2017-2019
- Préparation d'un **Contrat Territorial** :
  - volet *Milieux Aquatiques* (MA) *
    - Etude préalable
    - DIG
  - volet *Pollutions diffuses et ponctuelles* (« Qualité ») *
  - volet *Littoral* (bactériologie) sur 3 territoires :
    - Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie
    - Les Sables d'Olonne Agglomération
    - Payré (Vendée Grand Littoral)

DOSSIER « MA COMMUNE AU NATUREL » : ANIMATION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

- Suivi des pratiques d'entretien des espaces communaux (enquête annuelle)
- Mises à disposition de l'exposition « *Sauvages des rues : belles et rebelles* » **
- Journée d'échanges : « *Zéro-phyto : où en est-on ?* » *(reportée en début 2019)* *
- Réalisation et mise à disposition de panneaux « in-situ » **

SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU

- Mise en place et Suivi du réseau complémentaire de suivi de la qualité des eaux du SMAV *

* *Actions de communication*
* *Actions CRBV*

4.2. Bilan financier

ANIMATION ET COMMUNICATION GENERALE

Charges de personnel : **65 946 €**

Communication générale et frais à caractère général : **19 464 € TTC**

Les charges de fonctionnement (charges à caractère général et charges de personnel) sont subventionnées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire de la façon suivante en 2018 :

- **Agence de l'eau** :
  - Animation de la CLE : 80 % d'un forfait de 8000 €
  - Frais de fonctionnement général : 80 % d'un forfait de 22 000 € (12 000 € poste 1 et 10 000 € poste 2)
  - charges salariales : 80%
- **Région des Pays de la Loire** :
  - Fonctionnement du Contrat Régional de bassin versant (CRBV) : plafond à 32 000 € (40% de 80 000 €)

Les **collectivités membres** participent aux recettes de la section de fonctionnement pour un total de 40 000 €.

ETUDES

Plusieurs études ont démarré en 2018 et se poursuivront en 2019.

Actualisation de l'étude préalable à un programme d'actions pour les milieux aquatiques

Prestataire pour le SMAV : SERAMA

Coût TTC			**30 000 €**
Subventions			
Agence de l'eau Loire-Bretagne	*Subvention sur le TTC*	70%	21 000 €
Région Pays de la Loire	*Subvention sur le HT*	12%	3 000
Syndicat mixte Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers			***6 000 €***

Etude de reconquête de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE

Prestataire pour le SMAV : ARTELIA

Coût TTC			**99 744 €**
Subventions			
Agence de l'eau Loire-Bretagne	*Subvention sur le TTC*	60%	41 846 €
Région Pays de la Loire	*Subvention sur le HT*	24%	19 949
Syndicat mixte Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers			***19 949 €***

Etudes de reconquête de la qualité bactériologique des eaux

D'autre part, trois études de vulnérabilité bactériologique ont été lancées en 2018 :

Etude	Maître d'ouvrage
Etude de qualité des eaux du littoral et étude de **bassin versant de Tanchet**	*Ville des Sables d'Olonne*
Etude de profil de vulnérabilité des sites de **pêche à pieds à Brétignolles/mer**	*CC du Pays de Saint Gilles*
Etude complémentaire au profil de vulnérabilité conchylicole de l'**estuaire du Payré**	*CC Vendée Grand Littoral*

4.3. Perspectives pour 2019

ANIMATION GENERALE

Le SMAV poursuivra les missions générales d'animation suivantes :

- **Organisation et animation des réunions** de la CLE, du bureau, des commissions thématiques, des comités de pilotage ou tout autre groupe de travail en lien avec le SAGE ou les études opérationnelles portées par le syndicat mixte
- **SIG** : Appui graphique et cartographique liée aux missions du syndicat mixte (mise à jour de la base de données, réalisations de documents cartographiques). Evolution potentielle du logiciel vers l'outil QGis (formations et transpositions des cartes existantes.
- **Veille règlementaire**, analyse des dossiers hors-territoire (SDAGE, PAOT, SRCE, continuité écologique, ….), etc.
- Enregistrement des **dossiers loi/eau** et suivi SIG de l'inventaire des zones humides (suppression, compensations, etc.)

- Maintenance et réalisation des outils de communication de la structure :
  - Site internet
  - Observatoire du bassin versant
  - Réalisation du tableau de bord du SAGE
  - Newsletter et Lettre du SAGE
- Participations et organisation d'évènements de sensibilisation :
  - Journées thématiques communales
  - Journées de formations avec le monde agricole
  - Sorties pédagogiques et terrain « Rendez-vous de l'eau » avec élus

MISE EN ŒUVRE DU SAGE

Coordination du Contrat Régional de Bassin Versant

En qualité de structure « chef de file » auprès de la Région, le SMAV poursuit la coordination du programme d'actions, notamment :

- en **accompagnant et mobilisant les maîtres d'ouvrage** dans le lancement de leur action,
- en **suivant les dossiers** de subventions auprès de la Région,
- en **préparant un bilan** de l'année 2018.

Préparation d'un Contrat Territorial

1. **Pour le volet 'MILIEUX AQUATIQUES'** :

Suite à la validation en 2018 du diagnostic actualisé et d'une stratégie à l'échelle du SAGE concernant l'intervention pour les milieux aquatiques avec les EPCI compétents en matière de GEMAPI, l'année 2019 est consacrée à :

- Début 2019 : la **validation du programme d'actions** par les maîtres d'ouvrage,
- à partir d'avril : l'instruction des dossiers règlementaires et la **demande de Déclaration d'Intérêt Général** (DIG),
- ? **: l'enquête publique**.

2. **Pour le volet 'QUALITE'** :

Poursuite de l'étude :

- Février 2019 : validation du **diagnostic des pressions** (en cours)
- Mars 2019 : validation de la **vulnérabilité** des bassins versants au transfert de polluants (en cours)
- Avril à juin 2019 : construction de la **stratégie de territoire et du programme d'actions**

Ce volet doit faire le lien entre les différentes thématiques du projet de CT et définir la stratégie de territoire et la feuille de route pour la période 2020-2025.

3. **Pour le volet 'LITTORAL'** :

L'année 2019 sera consacrée à **l'accompagnement des maîtres d'ouvrage** et au **suivi des conclusions** de ses études afin de les intégrer à la stratégie globale du CT à l'échelle du SAGE, un volet littoral bactériologique étant souhaité par la Commission Locale de l'Eau.

SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU

Le SMAV poursuivra le suivi de la qualité de l'eau en **combinant et analysant l'ensemble des données** qualité disponibles sur le territoire :

- par les opérateurs habituels (AELB, CD85, …)
- par le SMAV par le biais du suivi complémentaire

DEMARCHE « MA COMMUNE AU NATUREL »

Le SMAV poursuit sa **démarche d'accompagnement** des collectivités du territoire :

- suivi annuel des pratiques d'entretien des espaces publics menées par les collectivités du territoire,
- proposition d'outils de communication et sensibilisation :
  - participation à des journées thématiques (ex. stand en matinée printanière)
    - Saint-Vincent-sur-Jard : 20 avril 2019 : Journée « Nature »
    - Talmont : 2 juin 2019 : Journée « Nature »,
  - organisation d'une journée d'échanges territoriale le 15 Mars (report début 2019 de la matinée initialement prévue le 11 décembre 2018) ;
  - mise à disposition de l'exposition « Sauvages des rues : Belles et Rebelles » (+ balade commentée à la demande) : 5 communes prévues pour 2019 ;
- propositions de panneaux in situ (en développement) → proposition/enquête début 2019 installation dans les communes.